

Les crématistes font un don à la SNSM

OF 24/25.08
2019

Larmor-Plage — Une cérémonie particulière s'est tenue jeudi, au centre de formation de la SNSM du Kernevel. Une marque de reconnaissance des missions de la Société de sauvetage en mer.

Solidarités

L'Association crématiste du Morbihan et du Finistère Sud a pris la décision, lors de son dernier conseil d'administration, de faire un don financier à la Société nationale du sauvetage en mer (SNSM). « Nos adhérents font souvent appel à la SNSM pour l'immersion d'une urne cinéraire ou la dispersion de cendres, rappelle Chantal Crenol, la présidente de l'association. Certes cela ne rentre pas dans leurs missions prioritaires, mais c'est toujours avec beaucoup de dignité et d'empathie que les sauveteurs bénévoles répondent à cette sollicitation. »

C'est la première fois qu'une association crématiste fait un don financier à la SNSM.

Un partenariat en devenir ?

La présidente de la Fédération française de crémation, Frédérique Plaisant, descendue spécialement de Dunkerque pour l'occasion, remercie Paul Cornic, conseiller municipal de Lorient et seul élu présent à cette



Jo Le Lamer, vice-président de la Fédération nationale de crémation : Frédérique Plaisant, présidente de la Fédération nationale de crémation : Jean-Claude Rouillard, directeur du centre SNSM du Kernevel et Chantal Crenol, présidente de l'Association crématiste du Morbihan et Finistère Sud.

PHOTO : OUEST-FRANCE

cérémonie, avant de souligner « l'importance de ce don, comme une marque de reconnaissance des missions de la SNSM qui est bel et bien au service des autres quelles

que soient les difficultés et qui agit sans recherche de profit ou de gain ».

« J'espère que cette remise de chèque puisse donner lieu à un par-

tenariat entre nos deux structures », affirme Frédérique Plaisant, qui précise qu'elle prendra très prochainement contact avec Xavier de la Gorce, président de la SNSM. Cela permettrait, selon elle, « de contrer les sociétés funéraires peu scrupuleuses qui prétendent qu'il n'est plus possible de disperser les cendres ou n'hésitent pas à vendre des dispersions en mer pour des sommes faramineuses ».

Jean-Claude Rouillard, directeur du centre de formation et d'intervention du Kernevel, a tenu à rappeler les difficultés de gestion auxquelles il fait face quotidiennement : « Seulement 20 % de notre budget est couvert par l'aide de l'État. Pour le reste, nous devons compter sur les dons, les sponsors et le mécénat. Le drame des Sables-d'Olonne a créé une prise de conscience. Il est dommage qu'il y ait eu besoin d'un tel drame. » Et d'ajouter : « Nous sommes toujours sensibles à ceux qui veulent nous aider et soyez sûrs que cette somme sera utilisée à bon escient. »